

Le tir à Martigny.

Avant 1856, la place de tir de Martigny se trouvait au « Vivier », à l'emplacement du cimetière actuel.

Comme dans toutes les localités suisses de quelque importance, le tir était assidûment pratiqué à Martigny depuis que des armes à feu existent. Notre historien local, M. Philippe Farquet, a retrouvé dans les archives des communes bon nombre de renseignements intéressants à ce sujet.

« En 1665, Nicolas Volluz, syndic, a livré au maître-serrurier pour avoir raccommo­dé les mousquets 4 batz et celui-ci est quitte de la taille. »

« En 1722, Mauris Addy, syndic, a livré sur ordonnance de son Excellence Baillivale un ducaton à celui qui a fait le plus beau coup à la Cible en tirant pour la première élection (élite), 9 florins et 4 batz et ½. »

Le 14 mai 1820, nous dit M. Reymondeulaz, se constituait la Société de la Cible de Martigny, dont le drapeau a été pieusement conservé par M. Jules Simonetta à Martigny-Bourg, le tireur valaisan bien connu.

Le plus ancien protocole que nous possédons date de 1838. Ce protocole contient pour chaque « tirage » du dimanche, les noms des tireurs, les points obtenus par chaque tireur et les prix distribués.

Il semble cependant que les événements politiques de 1848 n'ont pas dû être très favorables à la Société de la Cible, car nous possédons également une convocation, qui doit dater des années 1850 environ, en vue de la constitution d'une nouvelle Société.

Voici le document :

Prospectus

« Messieurs les amateurs qui voudraient concourir à l'établissement d'un jeu de cible, dans la Bourgeoisie de Martigny, sont invités à se signer au bas du présent. Les signataires étant au nombre de quinze ou environ, se rendront en corps au Tribunal des bouteilles présidé par son excellence M. de la Marque, généralissime des vins de Martigny, assisté de ses assesseurs Messrs. le Baron de Coquembe­y et le Rouge d'Essayes, etc., etc. Y étant

réunis et ayant préalablement rempli les Rits d'usage, qui sont de faire des libations abondantes en rouge et en blanc, aux dieux protecteurs de nos cotéaux, on s'occupera de donner à nos braves volontaires, aux souscripteurs généreux et guerriers, une constitution sage et modérée, laquelle étant établie, on procédera à la nomination d'un capitaine et d'un secrétaire.»

Suivent 34 signatures.

C'est à peu près à la même époque que le grand-père de M. Farquet voyait le Prieur Darbellay s'acheminer, carabine à l'épaule, vers le Stand du Vivier.

En 1864, la Société de la Cible de Martigny organisa un grand tir cantonal qui dura huit jours, soit du 26 juin au 3 juillet, et c'est une année plus tard que l'on décida de construire un nouveau stand « sur la propriété de M. le Président Tavernier en l'Ouche, près de la route entre le Bourg et la Ville ».

Cette Société fut remplacée en 1865 par une nouvelle Société de la Cible et en 1884 par la « Société de tir de Martigny » qui fut présidée successivement par MM. Gratien Torrione, Louis Darbellay, fils, Robert Morand, Jules Morand, Antoine Torrione, Paul de Cocatrix, Alfred Guex, D^r Victor Broccard, Léon Morand et Jules Simonetta, qui fut trois fois président.

Ce fut certainement la belle époque du tir à Martigny et quelques citoyens se souviennent encore des passes qu'ils ont tirées dans le vieux stand, dont les tirs annuels connaissaient une vogue considérable.

Ls Couchepin.